

Situation de rééducation	Nombre de séances avant accord préalable	Demande d'accord préalable
MEMBRE INFERIEUR		
Entorse externe récente de la cheville	1 à 10 séances	à partir de la 11ème séance
Prothèse unicompartimentale du genou	1 à 25 séances	à partir de la 26ème séance
Arthroplastie du genou par prothèse totale	1 à 25 séances	à partir de la 26ème séance
Reconstruction du ligament croisé antérieur du genou	1 à 40 séances	à partir de la 41ème séance
ménisectomie par arthroscopie (interne ou externe sans lésions ligamentaires associées)	1 à 15 séances	dès la 16ème séance
Arthroplastie de hanche par prothèse totale	1 à 15 séances	à partir de la 16ème séance
MEMBRE SUPERIEUR		
Libération du nerf médian au canal carpien	O	dès la 1ème séance
Epaule : Rééducation de la coiffe des rotateurs opérée (arthroscopie ou abord direct)	1 à 50 séances	à partir de la 51ème séance
TRONC		
Lombagie commune aigüe ou chronique sans radiculalgie	2 séries de 15 séances dans l'année	à partir de la 16ème séance ou de la 31ème séance si déjà 30 séances effectuées au cours des 12 mois précédents